



COMMUNE DE  
**Gibloux**

**CONCEPT COMMUNAL  
EN FAVEUR DES SENIORS DE GIBLOUX**



Farvagny, le 5 juillet 2022

## I. INTRODUCTION

Le vieillissement démographique représente un défi important dans notre pays comme ailleurs. En effet, selon les prévisions de l'Office fédéral des statistiques, le doublement des plus de 65 ans est prévu entre 2017 et 2040. La proportion de seniors par rapport au reste de la population est donc en constante augmentation dans notre canton comme dans notre commune.

Cette réalité a été anticipée par l'ancien *exécutif* de la commune de Farvagny qui, après une enquête auprès des seniors, a décidé en 2015 de la création de l'Association Gibloux Solidaire. Cette association a pour but d'accompagner les personnes âgées en leur proposant plusieurs mesures afin d'éviter l'isolement, de faciliter leur mobilité ou encore de participer à des ateliers créatifs. Elle fonctionne grâce au bénévolat de ses membres et au soutien financier tant de la commune que de dons de particuliers ou de sociétés.

La nouvelle commune de Gibloux a décidé de continuer son soutien financier à l'Association Gibloux Solidaire afin de maintenir et de développer les différentes activités qu'elle propose. Il est majeur de maintenir l'esprit de BENEVOLAT que Gibloux Solidaire a créé, tout en renforçant son soutien en regard de la demande et des besoins qui ne cesseront de croître à l'avenir.

Les personnes âgées constituent une ressource précieuse, souvent méconnue, qui fournit une contribution importante au tissu social.

Afin de répondre à la Loi cantonale sur les seniors, Le Conseil communal s'engage par ce concept à veiller à l'intégration des seniors dans la vie sociale, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie (Art. 1, al. 1 LSen).

Ce concept est issu d'une analyse des actions menées à ce jour et vise à poser un cadre évaluant toutes les mesures existantes comme le développement d'actions futures selon les besoins des seniors. Toutefois, il ne prend pas en compte le Home médicalisé du Gibloux dont les développements futurs incombent au district de la Sarine via le Réseau Santé Sarine.

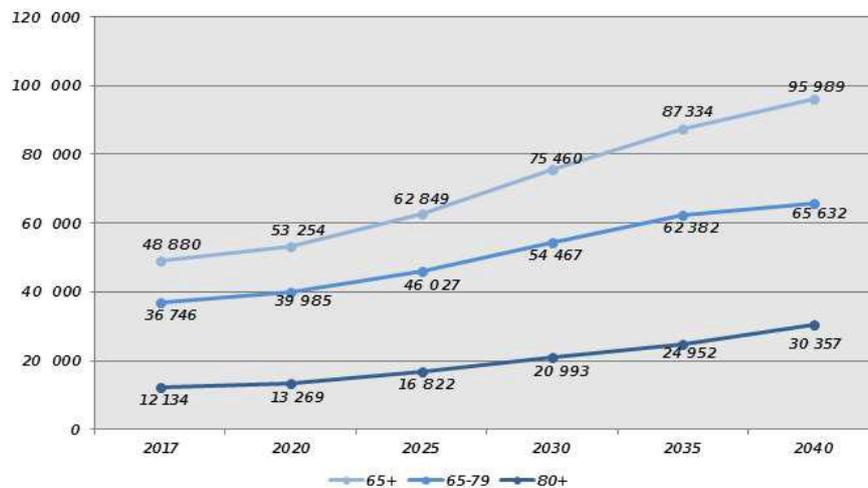
## II. CONTEXTE

### **Vieillissement de la population**

En raison du vieillissement de la population, les cantons ainsi que les communes suisses sont confrontés à des défis stratégiques majeurs. Les communes fribourgeoises sont ainsi appelées, afin de donner suite aux exigences de la loi cantonale sur les seniors, à créer un cadre répondant aux besoins des générations plus âgées, favorisant leur santé, leur intégration et leur autonomie.

Plusieurs études démontrent les enjeux globaux liés aux seniors. L'évolution dans le canton de Fribourg comme en Suisse ou dans nos pays voisins, va dans le sens d'une forte augmentation de la proportion des personnes de 65 ans et plus.

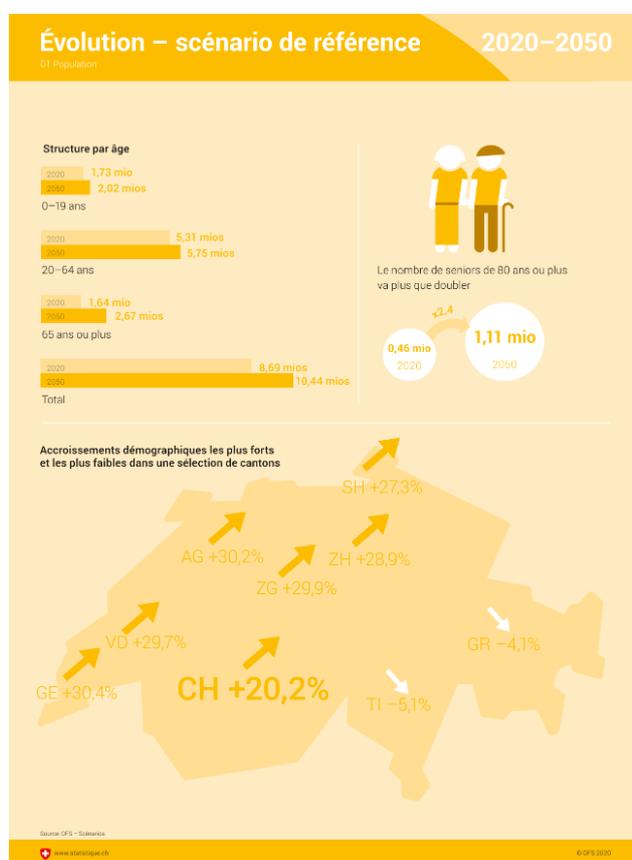
### Projection de l'Evolution de la population des 65 et plus 2017 – 2040 dans le canton de Fribourg



Selon le Service de la statistique du canton de Fribourg (SStat), les projections démographiques prévoient presque un doublement (+96,4 %) de la population âgée de 65 ans et plus entre 2017 et 2040.

Source : Rapport de la DSAS du 14.12.20 / Planification des soins de longue durée / Sstat Fr, p.10

Reprenant les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, le tableau ci-dessous vous donne les prévisions de l'évolution de la population par âge. L'OFS précise notamment que le nombre des personnes de 65 et plus passera (en milliers) de 1 640.9 en 2020 à 2 672.6 personnes en 2050, selon leur scénario de référence.

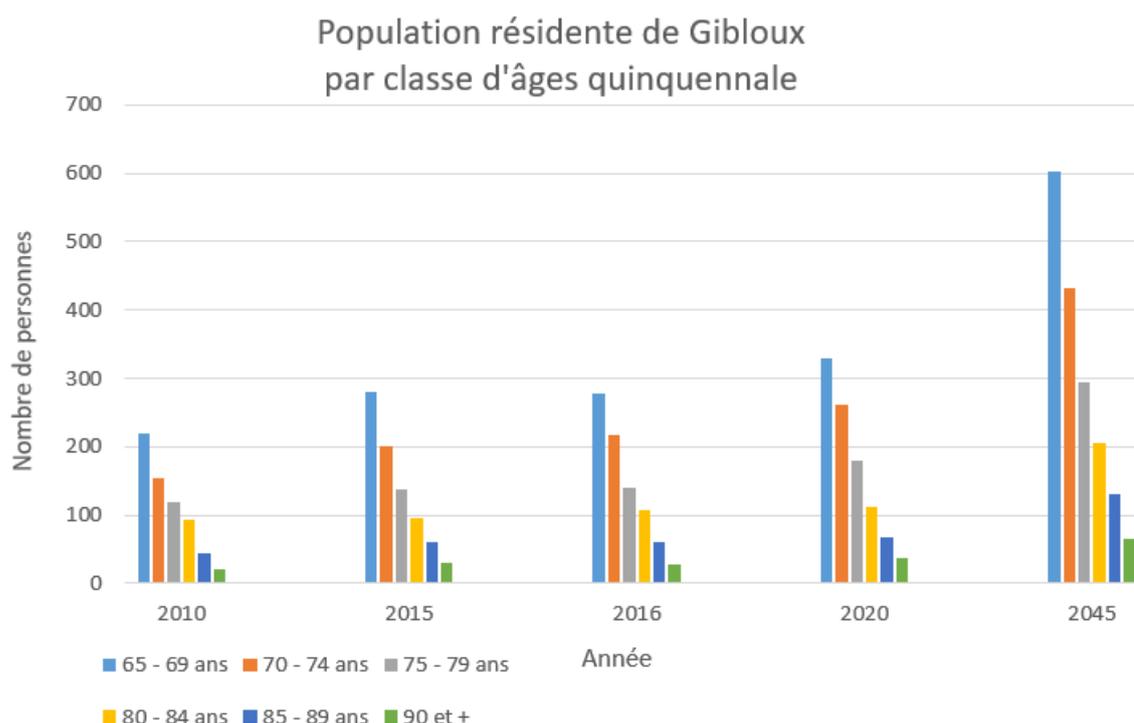


La commune de Gubloux n'échappe pas à ces projections d'évolution démographique comme en témoigne les chiffres ci-dessous repris de l'Office cantonal de la statistique et de l'OFS :

		Population résidante, par classe d'âges quinquennale									
		En tout	65 - 69 ans	70 - 74 ans	75 - 79 ans	80 - 84 ans	85 - 89 ans	90 - 94 ans	95 - 99 ans	100 et +	
2010	Gibloux	6 443	220	153	119	94	44	12	7	1	
	Canton de Fribourg	278 493	12640	8927	7191	5378	3289	1219	263	21	
2015	Gibloux	7 139	280	201	137	96	61	25	4	0	
	Canton de Fribourg	307 461	14607	11951	8047	6012	3611	1569	313	32	
2016	Gibloux	7 236	279	217	139	108	61	24	4	0	
	Canton de Fribourg	311 914	14590	12588	8424	6182	3676	1629	372	34	
2020	Gibloux	7 622	329	262	179	112	67	27	10	0	
	Canton de Fribourg	325 496	15157	13726	10763	6662	4108	1704	434	47	
2045	Gibloux		602	432	295	206	131	54	9	1	+115 %
	Canton de Fribourg		31405	25695	17301	12925	7764	3373	673	69	

Selon, le scénario de l'évolution établi par la confédération, entre 2015 et 2045 le nombre de personnes en âge d'être à la retraite (65 ans ou plus) s'accroît de 115 % à Fribourg. Le pourcentage de ces derniers dans la population se monte en 2045 à 23% contre 15% en 2015.

	65 - 69 ans	70 - 74 ans	75 - 79 ans	80 - 84 ans	85 - 89 ans	90 et +
2010	220	153	119	94	44	20
2015	280	201	137	96	61	29
2016	279	217	139	108	61	28
2020	329	262	179	112	67	37
2045	602	432	295	206	131	64



Afin que le vieillissement démographique contribue positivement au bien-être et à la cohésion sociale intergénérationnelle, les autorités politiques se doivent d'adopter la mise en place de programmes et mesures favorisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés. Les pouvoirs publics, les institutions publiques, parapubliques, privées, les proches, les bénévoles ainsi que les seniors ont dès lors un rôle important à jouer dans cette perspective.

Si l'allongement de l'espérance de vie est positif dans notre société, il a pour conséquence la mise en place d'une stratégie et d'actions répondant aux défis posés par cette évolution sociétale, ceci dans le but de faire face à leur situation et à leurs besoins différents.

Le processus naturel de vieillir peut avoir des conséquences sur le bon fonctionnement de l'organisme. Son impact sur la santé peut être différent d'une personne à l'autre, suivant le profil socio-économique, le comportement et l'héritage génétique de la personne. De plus l'environnement global de la personne âgée peut également influencer son état de santé ainsi que son intégration sociale, c'est dès lors le rôle des communes de veiller à préserver la qualité de cet environnement pour les seniors en favorisant, par des mesures ciblées, un vieillissement actif de sa population.

### III. CADRE LEGAL

La politique en faveur des personnes âgées relève en premier lieu de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 fixant le cadre de développement et de mise en œuvre de la politique senior cantonale. Elle prévoit notamment que :

Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité (art. 35 st).

L'Etat et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations (art. 62 Cst).

L'Etat s'emploie à la promotion de la santé et veille à ce que toute personne ait accès à des soins de qualité égale (art. 68 Cst).

La loi cantonale sur les séniors (LSen), du 12 mai 2016 a pour but de veiller à l'intégration des séniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

En vertu de cette loi, les communes sont tenues de définir un concept tenant compte des besoins de la population, des mesures qu'elles entendent mettre en œuvre en complément des mesures de l'Etat afin d'atteindre les buts de la loi.

Le concept communal pour les séniors de Gibloux définit le cadre général de la mise en œuvre concrète de mesures en faveur des seniors de Gibloux et de leur pérennisation.

Il se base sur un examen de l'existant des besoins des séniors, des objectifs et du plan de mesures à perdurer ou à mettre en place.

Il sera bien entendu analysé régulièrement et complété selon les besoins de la population.

## **IV. ETAT DES LIEUX :**

### **VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNAUTAIRE :**

Dans le souci de répondre aux objectifs de la loi Séniors+, la commune de Gibloux subventionne et propose des locaux aux associations/groupes de personnes ci-dessous, œuvrant pour le bien-être de sa population de seniors :

- **ASSOCIATION GIBLOUX SOLIDAIRE**

Créée le 1<sup>er</sup> avril 2015 par l'ancien exécutif de la commune de Farvagny, cette association à but non lucratif a pour objectifs de :

- Créer et développer des services d'aide polyvalents et différentes activités en faveur de toute personne âgée, handicapée ou momentanément atteinte dans son autonomie ;
- Promouvoir la rencontre avec les personnes seules ou isolées afin de leur permettre de maintenir des liens sociaux ;
- Collaborer avec d'autres organisations ayant des buts semblables ;
- Promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population ;
- Collecter les moyens financiers nécessaires au fonctionnement de l'association.

Son comité se compose de 8 membres provenant des différents villages de notre commune et est actuellement présidé par Mme Catherine Perritaz. Le Conseil communal y est représenté par la responsable du Dicastère Santé – Social – Intégration.

L'Association compte 162 membres dont 29 bénévoles et se situe à la Route des Ecoles 1, 1726 Farvagny.

Contact :

Gibloux Solidaire  
Route des Ecoles 1  
1726 Farvagny

Permanence téléphonique : Lundi + Mercredi + Vendredi de 09.00h à 11.30h

Téléphone 079 370 15 60

Courriel [contact@giblouxsolidaire.ch](mailto:contact@giblouxsolidaire.ch)

Gibloux Solidaire propose à ses membres les activités suivantes :

- **Transports de personnes**

Compte tenu du tableau ci-dessous et au vu des chiffres communiqués, on constate que ces services de transport sont très importants et très demandés par les séniors de notre commune qui sont véhiculés par les bénévoles de Gibloux Solidaire.



- **Randonnées hebdomadaires**



Ces randonnées se déroulent tous les lundis après-midi dès le mois d'avril jusqu'à la fin novembre de chaque année et compte en moyenne entre 15 et 25 participants qui sont entraînés à marcher entre deux et trois heures. Elles permettent la découverte de différents itinéraires dans la superbe région du Gibloux lors de belles randonnées à travers les districts de notre beau canton de Fribourg. Elles se terminent par un agréable apéritif voire le partage d'une bonne fondue.



### - **Marches douces**

Ces marches se déroulent chaque mercredi après-midi ; elles sont destinées à des participants marchant tranquillement pour des balades durant une heure à une heure trente. Elles ont lieu dès le mois de mai jusqu'à la fin octobre de chaque année. Elles comptent en moyenne 5 à 6 participants/es et leur parcours se situe principalement dans la région.

### - **Visites à domicile**

A la demande des séniors, des bénévoles de Gibloux Solidaires se rendent à leur domicile pour partager un moment d'échanges très chaleureux voire une petite sortie accompagnée. Durant la pandémie, il a été important de soutenir nos seniors par ces visites à domicile.

### - **Ateliers d'informatique**

Ces ateliers à thèmes rencontrent un vif intérêt et un grand succès. Plusieurs ateliers ont porté sur l'initiation à l'informatique, la remise à jour des connaissances, la gestion des photos ainsi que les échanges sur les réseaux sociaux. De plus, les référents de l'informatique de Gibloux Solidaire se sont rendus à plusieurs reprises chez certains membres en vue d'un dépannage à domicile.

### - **Ateliers de jeux de cartes**

En raison de la pandémie, ces rencontres très prisées ont finalement pu reprendre dès la fin de l'été 2021. Elles ont lieu deux fois par mois le jeudi après-midi et rassemblent entre 15 et 20 participants en moyenne.



- **Ateliers intergénérationnels de décorations florales**

La pandémie a également eu des conséquences et ces ateliers ont été interrompus. Dès l'automne 2021, ils ont pu reprendre et se tiennent 4 fois par année avec à chaque fois le thème saisonnier. Ils comptent entre 10 et 14 participants en moyenne.



**Ateliers intergénérationnels « Cuisiner ensemble »**

Débutés en 2020, ces ateliers culinaires ont été interrompus en raison de la Covid-19. Des mamans et leurs enfants ont accompagné des seniors dans la confection de confitures, de biscuits et de gâteaux.



- **Ateliers de couture**

Ces ateliers ont été mis en place en 2020 et ont pu se tenir à deux reprises en raison de la pandémie. Les participantes ont pu confectionner des pièces utiles au rangement ou de décoration.



- **Table conviviale mensuelle**

Ces diners mensuels sont très prisés et permettent des échanges conviviaux et chaleureux. Entre 6 et 8 personnes s'y inscrivent régulièrement.



#### - Cours intergénérationnels de Yoga

Ces cours ont débuté cette année et se tiennent chaque semaine dans l'ancienne école de Magedens. Ils regroupent pour l'instant entre 3 et 5 participants.

**Gibloux solidaire** organise, dans le cadre de son assemblée annuelle, une conférence à thème touchant les besoins et le bien-être des aînés et informe régulièrement ses membres sur les services offerts par les prestataires de services tels que La Croix-Rouge, Pro Senectute, le Centre de santé.

L'Association Gibloux Solidaire est soutenue financièrement de manière conséquente par la Commune qui s'engage à promouvoir et à pérenniser les actions actuelles et futures de cette Association, ceci dans le but de préserver l'esprit de BENEVOLAT si bien développé par Gibloux Solidaire pour le bien de nos aînés.

Toutefois, au regard de la demande et des besoins qui ne cesseront de croître à l'avenir, le renforcement du soutien communal est en cours d'analyse par le Conseil communal.

- **GROUPE DES AINES DE ROSSENS**

Ce groupe des aînés est présidé par M. Michel Joye et compte 112 membres dont 70 seniors actifs. Il organise :

- un goûter des Rois en janvier
- une sortie estivale en été
- n pique-nique en automne
- le repas de Noël des Aînés de Rossens en partenariat avec la commune et la paroisse

Il tient également son assemblée générale annuelle chaque printemps. La Commune de Gibloux soutient cette association par le versement d'une subvention.

Contact :

Monsieur Michel Joye  
Impasse du Four 1  
1728 Rossens  
Téléphone 026 411 19 46

- **GROUPE DE GYMNASTIQUE DES AÎNES DE GIBLOUX**

Ce groupe de personnes est présidé par Mme Rose-Marie Ayer qui organise chaque mardi après-midi des cours séparés de gymnastique pour Dames et Messieurs, à Farvagny-le-Grand. 48 participants y prennent part dont 8 hommes.

La commune de Gibloux soutient ce groupe par la mise à disposition de la salle de gymnastique et le versement d'une subvention annuelle.

Contact :

Madame Rose-Marie Ayer  
Route Saint-Claude 57  
1726 Farvagny-le-Petit  
Téléphone 026 411 11 12  
Portable 079 380 01 71

- **GROUPE DE GYMNASTIQUE LA COCCINELLE – LE GLEBE**

Cette association vient d'être reprise par Mme Olena Rolle qui organise des cours de gymnastique pour les seniors à Estavayer-le-Gibloux chaque mercredi après-midi et ce en collaboration avec Pro Senectute. Elle compte 8 participantes. La commune de Gibloux soutient ce groupe de personnes par la mise à disposition de la salle de gymnastique et le versement d'une subvention annuelle.

Contact :

Madame Olena Rolle  
Chemin du Chêne 14  
1795 Villarsel-le-Gibloux  
Téléphone 076 340 54 21

Dans le respect de ce qui existe actuellement, il sera judicieux de mettre en relations ces différentes associations afin de créer des synergies favorisant l'échange et la participation aux activités proposées par chacune d'entre elles, ce qui ne pourra que les renforcer dans le futur.

- **REPAS DE NOEL DES AINES**

Dès la fusion de 2016, le Conseil communal de Gibloux a décidé de l'organisation d'un repas annuel de Noël des Aînés dans les différents villages de la commune et ce en partenariat avec les différentes paroisses, la Société des samaritains de Farvagny-le-Grand, la Société de développement de Vuisternens-en-Ogoz, le Groupe des Aînés de Rossens et les sociétés de Jeunesse du Glèbe.

En raison de la pandémie le repas de Noël de 2020 a été annulé. Pour 2021, près de 900 personnes ont été conviées dont près de la moitié ont participé à ce chaleureux moment.

Durant cette période des fêtes de fin d'année, ces instants d'échanges sont apparus très prisés et ont rencontré un vif intérêt.

- **JUBILAIRES**

La Commune de Gibloux se fait un devoir de fêter ses nonagénaires et ses centenaires en allant à leur rencontre et en leur offrant un cadeau lors de leur anniversaire.

- **FOYER DE JOUR**

La commune de Gibloux, en collaboration avec la commune de Hauterive, compte à Farvagny-le-Grand un Foyer de Jour situé au sein de l'Etablissement médico-social pour personnes âgées de Gibloux (HMG). Il peut recevoir 11 personnes quotidiennement. Le développement de cette prestation se fait de concert avec celui du HMG.

## V. HABITAT

### APPARTEMENTS PROTEGES – FONDATION PRA BASTIAN

Face au vieillissement de la population, la volonté des autorités tant fédérales que cantonales est d'encourager le maintien à domicile des seniors le plus longtemps possible. Il est donc apparu nécessaire d'offrir une solution intermédiaire entre le domicile et une entrée en EMS par la création d'appartements protégés.

En 2015, dès les premières discussions relatives à la mise en zone à bâtir du secteur Pra Bastian à Farvagny-le-Grand, M. Marcel Savoy a contacté le Conseil communal de Farvagny-le-Grand pour leur proposer la construction d'un immeuble destiné à l'accueil des seniors, en partenariat avec la Commune. Mis en attente durant la procédure d'élaboration du PAD dans ce secteur, ce projet a été réactivé début 2019.

Par décision du Conseil général du 27 mai 2020, le législatif de Gibloux a approuvé la création de la Fondation Pra Bastian chargée de construire et de gérer un immeuble d'appartements protégés dont les fondateurs sont la Commune de Gibloux et la Société Savimo SA.

L'immeuble d'appartements protégés sera construit sur le secteur C1 du PAD Pra Bastian, à Farvagny-le-Grand et comptera trois étages, divisés en 14 appartements de deux pièces et demie et d'une salle commune au rez-de-chaussée. Tous les appartements seront aménagés pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

Le lieu d'implantation de cet immeuble est proche du Home du Gibloux et de son Foyer de jour. Des collaborations en matière d'aide à la personne pourront être envisagées. De plus, les locataires bénéficieront des prestations d'un concierge social chargé d'effectuer une visite quotidienne et des tâches de base d'aide à la personne.

Les travaux de cette construction débuteront en 2022.

Le Conseil communal est conscient que la demande de telles structures est réelle et que nous sommes en-dessous des attentes des aînés dans ce domaine ; il reste toutefois ouvert à poursuivre, dans la mesure de ses possibilités, le développement de tels concepts sur le territoire communal.



## VI. OBJECTIFS

Le Conseil communal se donne les missions suivantes :

- > Soutenir les activités de mouvements et de marche dans le but de maintenir la mobilité des personnes ;
- > Faciliter la mobilité des personnes âgées en leur permettant d'accéder à la vie sociale en proposant un service de transports ;
- > Accompagner l'évolution des moyens technologiques de communication et de gestion informatique ;
- > Eviter l'isolement des personnes en proposant des ateliers d'échanges autour de différents thèmes et en assurant des visites ponctuelles à domicile ;
- > Proposer des échanges intergénérationnels pour permettre aux Seniors de partager leurs connaissances et compétences avec les autres générations ;
- > Sensibiliser les Seniors aux actions liées à leur santé (alimentation, canicule, pandémie)
- > Finaliser la construction du premier immeuble d'appartements protégés et poursuivre l'analyse de développement de tels appartements tout en recherchant des partenariats public/privé ;
- > Veiller à l'adéquation et à la conformité des infrastructures publiques pour les activités des Séniors (trottoirs LHand, bancs de repos, rampes d'accès, etc.) ;
- > Favoriser les échanges avec les différentes institutions et associations œuvrant en faveur des aînés
- > Lancer ponctuellement une enquête de satisfaction auprès de sa population des aînés ;
- > Informer régulièrement les Seniors des prestations et services qui leurs sont dédiés.

## **VII ORGANISATION**

Mettre en place une commission du Conseil communal dédiée aux Seniors dont la constitution devra être définie et qui aura pour but :

- de coordonner et accompagner la mise en œuvre des mesures décidées par le Conseil communal ;
- de confier à l'Association Gibloux Solidaire, par l'intermédiaire d'un mandat précis et dans la limite de ses possibilités, l'exécution des prestations locales en faveur de Seniors
- d'analyser l'attribution de tâches spécifiques aux associations existantes dans le cadre du renforcement du soutien communal ;
- de porter des réflexions sur l'évolution de mesures existantes ou le développement de mesures futures en faveur des Séniors.

## VIII REFERENCES ET LIENS UTILES

### REFERENCES :

Constitution du canton de Fribourg

Loi sur les seniors LSen

Règlement de la LSen

Rapport de l'Association des communes suisses

Rapport de la HETS

Rapport de la DSAS

OFS, Démos1/2018 Vieillessement actif

### ADRESSES ET LIENS UTILES

Commune de Gibloux 026 552 59 02 Email : [administration@commune-gibloux.ch](mailto:administration@commune-gibloux.ch)

Association Gibloux Solidaire 079 370 15 60 Email : [contact@giblouxsolidaire.ch](mailto:contact@giblouxsolidaire.ch)

Groupe des Aînés de Rossens 026 411 19 46

Groupe de Gymnastique de Gibloux 026 411 11 12/ 079 380 01 71

Pro Senectute Fribourg 026 347 12 40 Email: [info@fr.prosenectute.ch](mailto:info@fr.prosenectute.ch)

Fondation Passe-Partout 026 422 56 20 Email : [contact@passepartout-sarine.ch](mailto:contact@passepartout-sarine.ch)

Réseau Santé Sarine 026 422 51 11 Email : [rss@santesarine.ch](mailto:rss@santesarine.ch)

Soins à domicile 026 425 55 25 Email : [sasds.reception@santesarine.ch](mailto:sasds.reception@santesarine.ch)

MedHome (médecin à domicile) 026 670 07 00 Email : [sasds.reception@santesarine.ch](mailto:sasds.reception@santesarine.ch)

Croix-Rouge Fribourgeoise 026 347 39 40 Email ; [info@croix-rouge-fr.ch](mailto:info@croix-rouge-fr.ch)